RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Gray, le 25 Mai 2020

La Direction

A

Mesdames et messieurs les parents d'élèves et responsables légaux

RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Collège Romé de L'ISLE

18 Avenue du Maréchal
LECLERC

70104 Gray CEDEX

Téléphone

03 84 65 27 01

Référence

Dossier suivi par

Boualem ISHAK-BOUSHAKI

Principal

Téléphone
03 84 65 27 93

Mél : bishak-boushaki@ac-besancon.fr

Objet : Retour au Collège

Madame, Monsieur,

Depuis le Lundi 16 mars, date de décision gouvernementale de mise en confinement du pays en raison du Covid 19, les enseignants ont assuré la continuité pédagogique à distance auprès des élèves.
Maintenant que les conditions sont réunies pour la mise en œuvre d'un déconfinement progressif, la réouverture progressive du Collège va se mettre en oeuvre conformément aux décisions ministérielles.

Nous revenons vers vous pour vous préciser les conditions de la réouverture de l'établissement et l'organisation mise en place pour accueillir vos enfants.
Nous comprenons vos inquiétudes, bien légitimes, à ce sujet. C'est pourquoi, nous vous rappelons le principe défini par le gouvernement : La scolarisation des élèves en présentiel (dans l'établissement) repose sur le libre choix des familles.
Un contact a été établi avec les familles des élèves de 6e, 5e et Ulis la semaine dernière pour procéder à un premier pointage des élèves souhaitant retourner en classe. Ce dispositif interne a été complété par la mise en place d'une application rectorale ACCEL qui va vous permettre pour les prochaines semaines d'indiquer votre choix. La vie scolaire prendra également contact avec les parents d'élèves de 4e et 3e cette semaine.
Il est par ailleurs essentiel de signaler rapidement et en amont (au moins une semaine avant pour un retour en présentiel) tout changement afin de nous permettre d'affiner notre organisation.

Le retour des élèves est prévu selon le calendrier suivant :

- Durant la semaine du 02 au 05 Juin, l'accueil uniquement des élèves de 6e et de 5e selon l'organisation suivante :
  - **Mardi 02 Juin à 8h** : accueil uniquement des 6e (présentation du protocole sanitaire le matin, et cours assurés normalement l'après-midi, **et pas cours le mercredi 03 Juin**)
  - **Mercredi 03 Juin à 8h** : accueil uniquement des 5e (présentation du protocole sanitaire le matin)

  Reprise pour l'ensemble des élèves de 6e et de 5e le Jeudi 04 Juin selon l'emploi du temps classique

- Durant la semaine du 08 au 12 Juin, l'accueil des élèves de 4e et de 3e (en plus des 6e et des 5e) selon l'organisation suivante :
  - **Lundi 08 Juin à 8h** : accueil uniquement des 4e (présentation du protocole sanitaire le matin, et cours assurés normalement l'après-midi, et pas cours le mardi 09 Juin)
  - **Mardi 09 Juin à 8h** : accueil uniquement des 3e (présentation du protocole sanitaire le matin, et cours assurés normalement l'après-midi)

  Reprise pour l'ensemble des élèves de 4e et de 3e (en plus des 6e et des 5e) le Mercredi 10 Juin selon l'emploi du temps classique

  Pour information, les cours ne seront pas assurés les Mercredis 10, 17, 24 Juin et le mercredi 1er Juillet (pas d'accueil d'élèves)

Les élèves seront pris en charge par les enseignants présents qui les accompagneront dans leur travail et pourront assurer un suivi individualisé selon leur emploi du temps classique (des modifications sont possibles à la marge, les élèves en seront informés au moment de la reprise). Les élèves travailleront les leçons et exercices comme ils l'ont fait durant la période de confinement ; ils devront venir avec leur matériel habituel (dont la tablette chargée + chargeur).

Les enseignants continueront à assurer un suivi en distanciel (leçons et devoirs) pour les élèves qui ne retournent pas au collège.

La réouverture de l'établissement ne pourra se faire qu'en respectant de manière extrêmement stricte le protocole sanitaire qui présente les prescriptions émises par le ministère des solidarités et de la santé. Le respect de ce protocole restera la priorité et conditionnera notre fonctionnement pour cette réouverture et l'accueil des élèves. L'organisation prévue pourra donc évoluer en fonction du nombre d'élèves souhaitant revenir en classe et toujours dans le respect du protocole sanitaire et de notre capacité d'accueil.

Nous vous présentons ci-dessous les prescriptions qui seront mises en œuvre :

1.Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels : ils sont une composante essentielle de la lutte contre le virus.

Un nettoyage et une désinfection complets de l'établissement a été réalisé à compter du 11 mai, avec la reprise du travail des agents.
Puis après la réouverture de l'établissement, un nettoyage utilisant un produit détergent-désinfectant sera réalisé chaque jour (les surfaces et objets fréquemment touchés, les sanitaires et les points de contact seront nettoyés plusieurs fois par jour, les sols, une fois par jour).
Les matériels pédagogiques et les objets manipulés par les élèves ou les personnels seront désinfectés après chaque utilisation par le biais de lingettes désinfectantes mises à disposition dans les salles de classe et en vie scolaire.

2.L'application des gestes barrière : ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces, à l'heure actuelle, contre la propagation du virus.

- **Le lavage des mains** : votre enfant devra se laver les mains à plusieurs reprises dans la journée (eau et savon dans les toilettes et gel hydro-alcoolique à disposition dans chaque salle, dans les bureaux de la vie scolaire et au réfectoire). Le port des gants est exclusivement réservé au personnel médical et aux agents d'entretien.
- **Le port du masque** : le port du masque « grand public est obligatoire dans toutes les situations où le respect des règles de distanciation risque de ne pas être respecté. Il appartiendra aux parents de fournir le masque à leurs enfants. Prévoir au moins 2 masques par jour par élève.
- **La ventilation des classes** : l'aération des locaux sera réalisée à raison de 15 minutes à chaque fois : le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux.

3.Le maintien de la distanciation physique : respect d'une distance minimale de 1 mètre entre chaque personne - dans le cas où elle ne sera pas possible, le port du masque sera obligatoire.

Dans une salle de classe, 15 élèves maximum seront regroupés en fonction de la taille de la salle.

4.La limitation du brassage des élèves : l'objectif est de limiter les croisements entre élèves de classes différentes ou de niveaux différents.

Pour cela, les personnels de vie scolaire aidés de l'équipe de Direction filtreront les flux d'élèves à l'arrivée dans l'établissement pour éviter les regroupements et tout au long de la journée.
Un sens de circulation aux entrées et sorties et dans les couloirs sera mis en place et matérialisé par une signalétique.
Les groupes d'élèves se dirigeront directement dans les salles de classe par un adulte dans le respect de la distanciation.
Une salle de classe sera attribuée à chaque classe pour la totalité de la journée et de la période. Les professeurs se déplaceront dans la salle. Les salles spécfifiques ne seront plus utilisées. Chaque élève se verra attribuer une place à son nom.
RDC : 6e/ 1er étage 5e pour la semaine du 2 juin.
La salle de classe sera aménagée de façon à respecter la distanciation physique et un sens de circulation sera matérialisé dans la salle.
Durant les récréations, une répartition des élèves par niveau et par zone géographique sera établie. Les jeux de contact et de ballon et les tables de ping pong seront proscrits. Les bancs de la cour seront neutralisés.
Les activités du midi, club et devoirs faits sont supprimés.

5.L'accueil des élèves : l'accueil des élèves ne pourra prendre la forme de cours traditionnels.

Les élèves seront pris en charge par les enseignants présents qui les accompagneront dans leur travail et pourront assurer un suivi individualisé. Les élèves travailleront les leçons et exercices comme ils l'ont fait durant la période de confinement ; ils devront venir avec leur matériel habituel (dont la tablette chargée + chargeur). Les autres enseignants continueront à assurer les cours en distanciel. Par conséquent les élèves qui ne viendront pas dans l'établissement continueront de bénéficier de la classe à la maison via le cahier de texte pronote.

6.La demi- pension.

La demi –pension sera réouverte à compter du 02 Juin. Afin de respecter la distanciation physique dans le réfectoire, chaque élève déjeunera seul à une table (habituellement 4 élèves déjeunent ensemble par table), ce qui représente une cinquantaine d'élèves par « service ». A chaque nouveau « service », les tables et chaises seront désinfectées par les agents. Un fonctionnement particulier sera mis en place pour sécuriser le service.
Ce sont ces mesures qui seront mises afin d'assurer la sécurité sanitaire de vos enfants et des personnels de

l'établissement, pour permettre de rouvrir et d'accueillir les élèves.

Par conséquent, nous demandons aux parents des élèves de bien vouloir informer le collège par téléphone au 03 84 65 27 01 ou par pronote (si cela n'est pas encore fait) de la présence de votre enfant à compter du 02 Juin (pour un retour la semaine du 2/06, merci de prévenir le collège avant le mercredi 27 mai 2020). Pour les élèves demi-pensionnaires, vous préciserez si votre enfant déjeunera à la cantine.
Une saisie sur l'application ACCEL disponible à partir des Téléservices est également préconisée. Elle servira également aux autorités en charge à organiser les transports scolaires

Aucun élève ne sera accepté dans l'établissement sans inscription préalable.

De la même manière, si vous souhaitez que votre enfant rejoigne le collège lors des semaines suivantes, il faudra impérativement nous en avertir une semaine avant afin de permettre d'éventuelles modifications de l'organisation proposée dans le respect du protocole sanitaire mis en place.

Enfin, nous souhaitons attirer votre attention sur les points de vigilance suivants, et du rôle fondamental des parents, notamment :

- Par Prise de température de son enfant scolarisé avant le départ pour le collège.
  En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre au collège et la famille en informe l'établissement par téléphone, mail ou via pronote. Tout élève présentant des symptômes sera isolé et devra être récupéré rapidement par ses parents pour consultation. Le retour dans l'établissement se fera après avis médical.
- Dans la sensibilisation de votre enfant quant au respect des règles de fonctionnement et des gestes barrière
- Qu'en cas de non respect du protocole sanitaire, l'élève se verra refuser l'accès à l'établissement

Nous tenons à vous assurer que l'ensemble des équipes du collège est mobilisée à vos côtés pour répondre à la demande gouvernementale de réouverture des établissements.

Très cordialement,

La Direction